

**TAT SERVICES**

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000.000 Euros  
Siège social : 25 rue de la Milletière – 37100 Tours  
444 641 450 R.C.S. Tours

---

**COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

---

**CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT TAT**  
**Représenté par M Rodolphe Marchais**



<b>TAT SERVICES</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>		
Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023	<b>BILAN ACTIF</b>		
Durée : 12 mois	<b>( en EUROS )</b>		

	Exercice N clos le :				Exercice N-1 clos le :
	31/12/2023				31/12/2022
	BRUTS -1 -	AMORTISSEMENTS PROVISIONS	NET -3-	NET -4-	
Capital souscrit non appelé	AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de recherche et développement	CX		CQ		
Concessions,brevets et droit similaires	AF	131 814,53	AG	89 238,30	42 576,23
Fonds commercial (1)	AH		AI		65 574,15
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations Incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN		AO		
Constructions	AP		AQ		
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR		AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	103 611,96	AU	80 499,79	23 112,17
Immobilisations en cours	AV		AW		29 789,16
Avances et acomptes	AX		AY		
Participations	CU	947 076,00	CV		947 076,00
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		948 066,00
Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH		BI		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>BJ</b>	<b>1 182 502,49</b>	<b>BK</b>	<b>169 738,09</b>	<b>1 012 764,40</b>
Matières premières,approvisionnement	BL		BM		
En cours de production de biens	BN		BO		
En cours de production de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 158,08	BW		8 158,08
Clients et comptes rattachés (3)	BX	827 603,04	BY		827 603,04
Autres créances (3)	BZ	28 676 720,54	CA		28 676 720,54
Capital souscrit et appelé,non versé	CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD		CE		
Disponibilités	CF	10 685 995,88	CG		10 685 995,88
Charges constatées d'avance (3)	CH	150 277,00	CI		150 277,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>CJ</b>	<b>40 348 754,54</b>	<b>CK</b>	<b>0,00</b>	<b>40 348 754,54</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL				
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif (VI)	CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>41 531 257,03</b>	<b>1A</b>	<b>169 738,09</b>	<b>41 361 518,94</b>
Renvois	(1) Dont droit au bail :	(2) Dont part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Dont part à plus d'un an (brut) :		-
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

<b>TAT SERVICES</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>		
Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023	<b>BILAN PASSIF</b>		
Durée : 12 mois	<b>( en EUROS )</b>		

			Exercice N clos le : 31/12/2023 -1-	Exercice N-1 clos le : 31/12/2022 -2-
<b>CAPITAUX</b>	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : )	DA	10 000 000,00	10 000 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 586,58	14 586,58
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	(3 847 239,41)	(2 208 925,55)
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> (bénéfice ou perte)	DI	10 665 869,46	(1 638 313,86)
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK			
<b>TOTAL (I)</b>		<b>DL</b>	<b>16 833 216,63</b>	<b>6 167 347,17</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>DO</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	21 305,57	21 305,57
<b>TOTAL (III)</b>		<b>DR</b>	<b>21 305,57</b>	<b>21 305,57</b>
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 833 232,43	5 776 673,03
	Emprunts et dettes financières divers (6)	DV	14 154 460,93	28 961 664,00
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 538,63	355 656,05
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 280 764,76	1 946 129,98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 810 000,00	1 500 000,00	
<b>COMPTES REGUL.</b>	Produits constatés d'avance (5)	EB	0,00	0,00
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>EC</b>	<b>24 506 996,75</b>
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>EE</b>	<b>41 361 518,94</b>	<b>44 728 775,80</b>

R E N V O I S	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
(3)		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
(4)		Dont réserve spéciale des plus values à long terme	EF			
(5)		Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 670 889,28	4 754 603,59	
(6)		Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	662,90	192,71	
		Dont emprunts participatifs	EI			

<b>TAT Services</b> Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023 Durée : 12 mois	<b>COMPTES ANNUELS</b>					
	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>					
	<b>( en EUROS )</b>					

		FRANCE		EXPORTATION		Exercice N clos le : 31/12/2023	Exercice N-1 clos le : 31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION :</b>							
Ventes de Marchandises	FA		FB		FC		
Production vendue : Biens	FD		FE		FF		
Services	FG	1 872 823,79	FH		FI	1 872 823,79	1 467 402,67
<b>Chiffre d'affaires nets</b>	<b>FJ</b>	<b>1 872 823,79</b>	<b>FK</b>	<b>0,00</b>	<b>FL</b>	<b>1 872 823,79</b>	<b>1 467 402,67</b>
Production stockée					FM		
Production immobilisée					FN		
Subvention d'exploitation					FO	6 666,62	1 333,32
Reprises provisions et amortissements, transfert de charges					FP	1 318,98	6 579,37
Autres produits					FQ	1,04	3,96
<b>TOTAL I</b>					<b>FR</b>	<b>1 880 810,43</b>	<b>1 475 319,32</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION :</b>							
Achats de marchandises					FS		
Variation de stocks					FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements					FU		
Variation stocks d'approvisionnement					FV		
Autres achats et charges externes					FW	1 077 359,07	633 752,35
Impôts, Taxes et assimilés					FX	17 869,88	23 505,96
Charges de personnel :							
- Salaires et traitements					FY	588 659,41	503 736,02
- Charges sociales					FZ	193 920,94	212 220,43
Dotations aux amortissements et provisions							
- Dotations aux amortissements sur immobilisations					GA	38 338,89	42 680,63
- Dotations aux provisions sur immobilisations					GB		
- dotations aux provisions sur actif circulant					GC		
- dotations aux provisions pour risques et charges					GD		
Autres charges					GE	6,25	3,17
<b>TOTAL II</b>					<b>GF</b>	<b>1 916 154,44</b>	<b>1 415 898,56</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					<b>GG</b>	<b>(35 344,01)</b>	<b>59 420,76</b>
Q.P des résultats sur opérations en commun							
- Bénéfice transféré (III)					GH		
- Perte transférée (IV)					GI		

<b>TAT Services</b> Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023 Durée : 12 mois	<b>COMPTES ANNUELS</b> <b>COMPTE DE RESULTAT</b>		
	<b>( en EUROS )</b>		

		Exercice N clos le : 31/12/2023	Exercice N-1 clos le : 31/12/2022
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>			
- de participation	GJ		
- Autres valeurs mobilières + créances actifs immobilisé	GK		
- Autres intérêts et produits assimilés	GL	19 895 925,79	309 093,53
- Reprises sur provisions et transfert de charges	GM		
- Différence positive de change	GN		
- Produits net sur cessions valeurs mobilières de placement	GO		
<b>TOTAL V</b>	<b>GP</b>	<b>19 895 925,79</b>	<b>309 093,53</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
- Dotations aux amortissements et provisions	GQ		
- Intérêts et charges assimilés	GR	4 545 298,32	284 827,22
- Différence négative de change	GS		
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	GT		
<b>TOTAL VI</b>	<b>GU</b>	<b>4 545 298,32</b>	<b>284 827,22</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>GV</b>	<b>15 350 627,47</b>	<b>24 266,31</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>	<b>GW</b>	<b>15 315 283,46</b>	<b>83 687,07</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>			
- Sur opérations de gestion	HA	2 850,00	-
- Sur opérations en capital	HB	-	20 416,67
- Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	-	-
<b>TOTAL VII</b>	<b>HD</b>	<b>2 850,00</b>	<b>20 416,67</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
- Sur opérations de gestion	HE	-	70,00
- Sur opérations en capital	HF	-	8 995,60
- Dotations aux amortissements et provisions	HG	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>HH</b>	<b>0,00</b>	<b>9 065,60</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>2 850,00</b>	<b>11 351,07</b>
Participation des salariés (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	4 652 264,00	1 733 352,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>21 779 586,22</b>	<b>1 804 829,52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>11 113 716,76</b>	<b>3 443 143,38</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>10 665 869,46</b>	<b>(1 638 313,86)</b>

Exercice clos le 31 décembre **2023**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES ANNUELS

TAT SERVICES, S.A.S.  
25 rue de la Milletière  
37100 Tours

# TAT SERVICES, S.A.S.

Exercice clos le 31 décembre 2023

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société TAT SERVICES,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TAT SERVICES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

#### GROUPE Y TOURS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes.  
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Centre Val de Loire - Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre  
Membre indépendant du réseau NEXIA - Membre du groupement ATH

SAS au capital de 150 000 €  
Siège social : Parc Equatop - 59 rue du mûrier - 37540 SAINT-CYR-SUR-LOIRE - Tél.: 02 47 71 50 00  
RCS TOURS 484 822 770 - APE 6920 Z

NIORT - PARIS - TOURS - FUTUROSCOPE - LA ROCHE-SUR-YON - FONTENAY-LE-COMTE - NANTES - LUÇON

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que la présentation d'ensemble des comptes.

Les modalités d'évaluation à la clôture de l'exercice des titres de participation et des créances rattachées aux participations sont exposées dans les notes « *Actif immobilisé* » et « *Clients et Autres créances* » de l'annexe.

Par ailleurs, les notes « *Faits significatifs de l'exercice* » et « *Résultat financier* » précisent les modalités de comptabilisation de l'opération de transmission universelle de patrimoine ayant eu lieu au cours de l'exercice comptable.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société, décrites dans les notes précitées de l'annexe, sur la base des informations disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, l'application de ces méthodes ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, les informations fournies dans les notes concernées de l'annexe et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Cyr-sur-Loire, le 13 juin 2024,

Le Commissaire aux Comptes  
Groupe Y Tours



Philippe Dos Santos



Vincent Joste

# **COMPTES ANNUELS**

<b>TAT SERVICES</b> Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023 Durée : 12 mois	<b>COMPTES ANNUELS</b>			
	<b>BILAN ACTIF</b>			
	<b>( en EUROS )</b>			

	Exercice N clos le :			Exercice N-1 clos le :
	31/12/2023			31/12/2022
	BRUTS	AMORTISSEMENTS	NET	NET
	-1 -	PROVISIONS	-3-	-4-
Capital souscrit non appelé	AA			
Frais d'établissement	AB	AC		
Frais de recherche et développement	CX	CQ		
Concessions,brevets et droit similaires	AF 131 814,53	AG 89 238,30	42 576,23	65 574,15
Fonds commercial (1)	AH	AI		
Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
Avances et acomptes sur immobilisations Incorporelles	AL	AM		
Terrains	AN	AO		
Constructions	AP	AQ		
Installations techniques,matériel et outillage industriel	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT 103 611,96	AU 80 499,79	23 112,17	29 789,16
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
Participations	CU 947 076,00	CV	947 076,00	948 066,00
Créances rattachées à des participations (2)	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD	BE		
Prêts (2)	BF	BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	BI		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>BJ 1 182 502,49</b>	<b>BK 169 738,09</b>	<b>1 012 764,40</b>	<b>1 043 429,31</b>
Matières premières,approvisionnement	BL	BM		
En cours de production de biens	BN	BO		
En cours de production de services	BP	BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
Marchandises	BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes	BV 8 158,08	BW	8 158,08	5 618,08
Clients et comptes rattachés (3)	BX 827 603,04	BY	827 603,04	209 124,99
Autres créances (3)	BZ 28 676 720,54	CA	28 676 720,54	35 532 103,59
Capital souscrit et appelé,non versé	CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : )	CD	CE		
Disponibilités	CF 10 685 995,88	CG	10 685 995,88	7 765 467,05
Charges constatées d'avance (3)	CH 150 277,00	CI	150 277,00	173 032,78
<b>TOTAL (II)</b>	<b>CJ 40 348 754,54</b>	<b>CK 0,00</b>	<b>40 348 754,54</b>	<b>43 685 346,49</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	CL			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
Ecart de conversion actif (VI)	CN			
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>CO 41 531 257,03</b>	<b>1A 169 738,09</b>	<b>41 361 518,94</b>	<b>44 728 775,80</b>
Renvois	(1) Dont droit au bail :	(2) Dont part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	(3) Dont part à plus d'un an (brut) :	-
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

<b>TAT SERVICES</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023	<b>BILAN PASSIF</b>
Durée : 12 mois	<b>( en EUROS )</b>

			Exercice N clos le : 31/12/2023 -1-	Exercice N-1 clos le : 31/12/2022 -2-
CAPITAUX	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : )	DA	10 000 000,00	10 000 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	14 586,58	14 586,58
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)	DF		
	Autres réserves	DG		
	Report à nouveau	DH	(3 847 239,41)	(2 208 925,55)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	10 665 869,46	(1 638 313,86)
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées	DK			
<b>TOTAL (I)</b>		<b>DL</b>	<b>16 833 216,63</b>	<b>6 167 347,17</b>
AUTRES FONDS PROPRES	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
<b>TOTAL (II)</b>		<b>DO</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ	21 305,57	21 305,57
	<b>TOTAL (III)</b>		<b>DR</b>	<b>21 305,57</b>
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 833 232,43	5 776 673,03
	Emprunts et dettes financières divers (6)	DV	14 154 460,93	28 961 664,00
	Avances et acomptes reçus sur commande en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	428 538,63	355 656,05
	Dettes fiscales et sociales	DY	3 280 764,76	1 946 129,98
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	1 810 000,00	1 500 000,00	
COMPTES REGUL.	Produits constatés d'avance (5)	EB	0,00	0,00
	<b>TOTAL (IV)</b>		<b>EC</b>	<b>24 506 996,75</b>
	Ecart de conversion passif (V)	ED		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>EE</b>	<b>41 361 518,94</b>	<b>44 728 775,80</b>

R E N V O I S	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
(3)		Réserve de réévaluation (1976)	1E			
(4)		Dont réserve spéciale des plus values à long terme	EF			
(5)		Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 670 889,28	4 754 603,59	
(6)		Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	EH	662,90	192,71	
		Dont emprunts participatifs	EI			



<b>TAT Services</b>	<b>COMPTES ANNUELS</b>
Ex. du : 01.01.2023 au 31.12.2023	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
Durée : 12 mois	<b>( en EUROS )</b>

		Exercice N clos le : 31/12/2023	Exercice N-1 clos le : 31/12/2022
<b>PRODUITS FINANCIERS :</b>			
- de participation	GJ		
- Autres valeurs mobilières + créances actifs immobilisé	GK		
- Autres intérêts et produits assimilés	GL	19 895 925,79	309 093,53
- Reprises sur provisions et transfert de charges	GM		
- Difference positive de change	GN		
- Produits net sur cessions valeurs mobilières de placement	GO		
<b>TOTAL V</b>	<b>GP</b>	<b>19 895 925,79</b>	<b>309 093,53</b>
<b>CHARGES FINANCIERES :</b>			
- Dotations aux amortissements et provisions	GQ		
- Intérêts et charges assimilés	GR	4 545 298,32	284 827,22
- Difference négative de change	GS		
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement	GT		
<b>TOTAL VI</b>	<b>GU</b>	<b>4 545 298,32</b>	<b>284 827,22</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>GV</b>	<b>15 350 627,47</b>	<b>24 266,31</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V -VI)</b>	<b>GW</b>	<b>15 315 283,46</b>	<b>83 687,07</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS :</b>			
- Sur opérations de gestion	HA	2 850,00	-
- Sur opérations en capital	HB	-	20 416,67
- Reprises sur provisions et transfert de charges	HC	-	-
<b>TOTAL VII</b>	<b>HD</b>	<b>2 850,00</b>	<b>20 416,67</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES :</b>			
- Sur opérations de gestion	HE	-	70,00
- Sur opérations en capital	HF	-	8 995,60
- Dotations aux amortissements et provisions	HG	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>HH</b>	<b>0,00</b>	<b>9 065,60</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>HI</b>	<b>2 850,00</b>	<b>11 351,07</b>
Participation des salariés (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	4 652 264,00	1 733 352,00
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>	<b>HL</b>	<b>21 779 586,22</b>	<b>1 804 829,52</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>	<b>HM</b>	<b>11 113 716,76</b>	<b>3 443 143,38</b>
<b>BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>HN</b>	<b>10 665 869,46</b>	<b>(1 638 313,86)</b>

## ANNEXE

### I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

TAT Services a pour activité principale, la fourniture de prestations de services à ses filiales, notamment en investissant dans des logiciels de gestion immobilière.

TAT Services détient neuf Sociétés Civiles Immobilières qui possèdent des terrains et des immeubles sur deux sites géographiques :

- L'Aéronef à Tours Nord, situé le long de la RN 10 à proximité des Autoroutes A10, A28 et A85 et proche de l'aéroport et de la gare TGV, composé de 13 immeubles pour 31.725 m<sup>2</sup> de bureaux.
- Novaxud, proche de la gare du Mans situé à l'angle du boulevard Demorieux et du boulevard Alexandre Oyon, comprenant 3 bâtiments pour 12 735 m<sup>2</sup> de bureaux.

Deux immeubles au Mans ont été vendus en 2023 :

- Le 26/04/23 : le bâtiment AURIGA par la SCI Capricorne Bêta
- Le 18/12/23 : le bâtiment KAPPA par la SCI Capricorne Alpha

La société est détenue à 50% par TAT et 50% par SASMAT THEODULE, depuis fin 2019.

Un emprunt de 6.000.000 € a été souscrit auprès du LCL, pour une durée de 7 ans, afin de financer les travaux de mise aux normes et de rénovation des immeubles détenus par les filiales. Les associés TAT et SASMAT THEODULE se sont portés caution solidaire, pour moitié chacun, et leurs avances de trésorerie ont fait l'objet d'un engagement de blocage pour 5 ans.

Le résultat de l'exercice est impacté par les éléments suivants :

- La transmission universelle du patrimoine de la SCI Capricorne Bêta a engendré un boni de confusion de 14 791 K€ comptabilisé en produits financiers. La trésorerie perçue a permis de rembourser partiellement les prêts actionnaires en octobre 2023.
- La charge d'impôt société de 4 652K€ comptabilisée par la société en tant qu'associée de SCI fiscalement translucides.

Depuis début 2023, les contrats d'électricité sont centralisés par la société TAT Services. Les charges sont refacturées aux différentes filiales SCI. Cela explique la hausse des rubriques « autres achats et charges externes » et « Chiffre d'affaires ».

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur en France.

## ANNEXE

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et réglementations françaises.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaires, décrites dans les notes qui suivent.

Tous les renseignements chiffrés sont donnés en K.Euros.

### **III - NOTES SUR LE BILAN**

#### 3.1. – ACTIF IMMOBILISE

Les actifs immobilisés sont évalués au coût d'acquisition.

Tableau de variation de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmentations	Cessions ou Diminutions	Valeur brute à la clôture	Amortissements provisions à la clôture	Valeur nette à la clôture
<u>Incorporelles :</u>						
- Logiciels	128	4		132	(89)	43
<u>Corporelles :</u>						
- Autres immobilisations	102	5	(3)	104	(80)	24
- Avances s/immobilisations	0			0		0
S/Total	230	9	(3)	236	(169)	67
<u>Financières</u>						
- Participations	948		(1)	947		947
S/Total	948	-	(1)	947	-	947
<b>Total</b>	<b>1 178</b>	<b>9</b>	<b>(4)</b>	<b>1 183</b>	<b>(169)</b>	<b>1 014</b>

- Une migration du serveur a été nécessaire générant une augmentation de 4 K€, ainsi que divers matériels informatiques pour 5 K€.
- Les autres immobilisations corporelles incluent le matériel informatique et les véhicules.
- Les titres de participation sont évalués à la clôture de l'exercice, sur la base de la valeur d'utilité, déterminée à partir de la quote-part de situation nette détenue, retraitée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes et des perspectives de rentabilité de la filiale.

ANNEXE

Lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée pour le montant de la différence.

Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations	Situation début d'exercice	Dotations	Reprises	Cessions Mise au rebut	Valeur à la clôture
<u>Incorporelles</u>					
- Logiciels	(62)	(27)			(89)
<u>Corporelles</u>					
- Autres immobilisations	(72)	(11)		3	(80)
<b>Total</b>	<b>(134)</b>	<b>(38)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>(169)</b>

La politique d'amortissement est la suivante :

- L'entreprise considère que l'amortissement linéaire correspond à l'amortissement économique.
- Les principales durées d'amortissements utilisées sont :
  - Logiciels = 3 à 5 ans
  - Matériels informatiques et bureautiques = 3 à 5 ans
  - Petits matériels et outillages = 3 ans
  - Véhicules = 5 ans

3.2. - CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Echéances des créances

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
- Avances et acomptes versés	8	8	
- Clients	828	828	
- Autres créances	28 677	28 677	
- Charges constatées d'avance	150	150	
<b>Total</b>	<b>29 663</b>	<b>29 663</b>	<b>-</b>

Les créances clients comprennent les factures de prestations de services aux filiales.

Les autres créances sont constituées essentiellement des avances de trésorerie faites aux SCI, celles-ci ont remboursé (6 857) K€ en 2023.

S'il existe un risque de non-recouvrement, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

ANNEXE

3.3. – CAPITAUX PROPRES

Le capital social d'un montant de 10 000 000 Euros est divisé en 100 000 actions, soit une valeur nominale par action de 100 €.

Variation des capitaux propres

	<u>En K€</u>
• Situation ouverture	6 167,3
• Résultat de l'exercice 2023	10 665,9
	<hr/>
Situation de clôture	16 833,2

3.4. – PROVISIONS

	Situation début d'exercice	Dotations	Reprises	Cessions Mise au rebut	Valeur à la clôture
- Provisions pour charges	(21)				(21)

La provision correspond à l'indemnisation de TAT a TAT SERVICES pour les engagements de retraites des salariés transférés d'une société à l'autre.

3.5. - DETTES

Echéances des dettes

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances 1 à 5 ans	Échéances + 5 ans
- Emprunts et dettes financières	18 988	1 152	3 874	13 962
- Dettes d'exploitation	3 709	3 709		
- Dettes diverses	1 810	1 810		
- Produits constatés d'avance		-		
<b>Total</b>	<b>24 507</b>	<b>6 671</b>	<b>3 874</b>	<b>13 962</b>

TAT SERVICES  
Du 01/01/23 au 31/12/23  
Durée : 12 mois

## ANNEXE

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- Le capital restant dû de l'emprunt bancaire pour 4 824 K€ et les intérêts courus pour 9 K€.
- Les avances de trésorerie des actionnaires : 6 981 K€ pour TAT et 6 981 K€ pour SASMAT THEODULE. Les intérêts courus à la fin de l'exercice sont de 193 K€. Un remboursement partiel des prêts actionnaires de 15 000 K€ a été effectué en octobre 2023.

Les dettes d'exploitation sont constituées pour 429 K€ de dettes fournisseurs, 96 K€ de dettes fiscales (TVA), 2 907 K€ d'impôt société à payer et 277 K€ de dettes sociales.

Les dettes diverses incluent une avance de trésorerie de 1 810 K€, consentie par la SCI l'Aéronef Bâtiment A, à hauteur de 1 730 K€, soit 230 K€ de plus qu'en 2022 et par la SCI La Milletière, à hauteur de 80 K€.

Les charges à payer comptabilisées en dettes sont les suivantes :

	<u>En K€</u>
- Fournisseurs et comptes rattachés	19
- Personnel	146
- Dettes sociales	30
- Dettes fiscales	1

## **IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### 4.1. - RESULTAT D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont décomposés de la manière suivante :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
- Prestations d'assistance aux filiales	1788	1380
- Prestations d'assistance holding	75	75
- Refacturations diverses hors groupe	10	12
- Subventions d'exploitation	7	
- Remboursement d'assurances	1	
	<hr/> <b>1 881</b>	<hr/> <b>1 467</b>

Le chiffre d'affaires a augmenté en raison de la facturation aux SCI de la consommation d'électricité (contrat global TAT Services).

## ANNEXE

La subvention d'exploitation de 7 K€ comprend l'aide à l'embauche d'un apprenti depuis octobre 2022. Le transfert de charges de 1 K€ est lié au remboursement des assurances sur des sinistres de véhicules.

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
- Honoraires au titre du contrôle des comptes	(15)	(14)
- Honoraires au titre de conseils	(20)	(32)
- Charges de personnel	(783)	(716)
- Impôts et taxes	(18)	(24)
- Amortissements sur immobilisations	(38)	(43)
- Location locaux et charges loc.	(113)	(114)
- Maintenance informatique	(83)	(88)
- Assurances	(106)	(97)
- Publicité	(61)	(71)
- EDF (refacturé aux SCI)	(453)	-
- Autres charges	(226)	(217)
	<hr/> <b>(1 916)</b>	<hr/> <b>(1 416)</b>

Les autres charges se composent de diverses prestations de frais généraux (frais postaux et télécom, frais de missions et déplacements, entretien, etc...).

### 4.2. – RESULTAT FINANCIER

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
-Produits d'intérêts comptes courants filiales	1 167	294
-Revenus des placements	323	15
-Autres produits financiers (TUP Beta)	18 405	-
-Charges d'intérêts prêts actionnaires	(931)	(285)
-Autres charges financières (TUP Beta)	(3 614)	-
	<hr/> <b>15 351</b>	<hr/> <b>24</b>

Les produits d'intérêts correspondent à la rémunération des avances faites par TAT Services aux SCI.

Les charges d'intérêts comprennent la rémunération des dettes actionnaires réparties à 50% pour TAT et 50% pour SASMAT THEODULE, l'avance de trésorerie de la SCI L'aéronef bâtiment A à TAT Services et les intérêts sur l'emprunt. Les taux d'intérêts ont subi une hausse en 2023.

ANNEXE

Les produits financiers incluent la montant de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta à TAT Services. Parallèlement, TAT Services à comptabilisé en autres charges financières les pertes antérieures de cette filiale.

4.3. – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose d'un résultat de cession sur matériel informatique pour 3 K€.

4.4. – FISCALITE

TAT Services détient dix SCI translucides fiscalement. Les résultats de celles-ci sont intégrés dans le résultat fiscal de TAT Services assujettie à l'impôt Société.

En 2023, une charge d'impôt société de 4 652 K€ est comptabilisée par la société.

**V - AUTRES INFORMATIONS**

5.1. – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur les filiales et participations	En K€			
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)
- Filiales (détenues à + de 50%)				
SCI L'Aéronef Bâtiment A	1	226	99	226
SCI L'Aéronef immobilier	1	893	99	893
SCI Capricorne Alpha	1	7 497	99	7 497
SCI Capricorne Delta	1	(256)	99	(256)
SCI Capricorne Gamma	1	554	99	432
SCI L'Aéronef bâtiments H,I&J	1	(313)	(usufruit) 100	(313)
SCI Capricorne Lambda	1	(97)	99	(166)
SCI L'Aéronef bâtiments K,L&M	1	20	(usufruit) 100	20
SCI La Milletière	950	52	98,95	52

## ANNEXE

### 5.2. – ENTREPRISES LIEES

Les transactions effectuées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Les prestations intragroupes présentent à la clôture les soldes suivants :

En K€	<b>2023</b>	<b>2022</b>
- Immobilisations financières brutes	948	948
- Créances de l'actif circulant	29 494	35 729
- Dettes d'exploitation et diverses	1 887	1 542
- Produits d'exploitation	1 788	1 380
- Charges d'exploitation	(100)	(100)
- Produits financiers	1 167	294
- Charges financières	(60)	(11)

### 5.3. – ENGAGEMENTS

#### Engagements reçus

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Caution solidaire de TAT et SASMAT THEODULE pour l'emprunt auprès de la banque LCL pour les travaux :	6 000	6 000

L'emprunt contient une clause de covenant qui est respectée au 31/12/23.

Les comptes au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par les associés le 29 avril 2024.

#### Autres engagements

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Indemnités de départ en retraite	58	108

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ = 65 ans
- taux de progression des salaires = 1 %
- taux de charges sociales = 40 %
- taux d'actualisation = 3,17 %

TAT SERVICES  
Du 01/01/23 au 31/12/23  
Durée : 12 mois

## ANNEXE

Les engagements de retraites sont couverts par la provision de 21 K€ au passif du bilan, correspondant au solde de l'indemnisation de TAT à TAT Services dans le cadre du transfert des passifs sociaux en 2019.

### 5.4. – EFFECTIF MOYEN

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<u>Effectif moyen</u>	10	10







### 5.5. – INFORMATIONS DIVERSES

Dans le domaine des tentatives de fraude, la société est bien consciente de l'importance tant du nombre que de la variété des attaques possibles et met en œuvre de façon continue des actions d'information et de contrôle des procédures appropriées.

### 5.6. – EVENEMENTS POST CLÔTURE

En mai 2024, TAT Services a reçu une proposition de rectification fiscale concernant sa filiale CAPRICORNE GAMMA. Ce contrôle, qui porte sur l'allongement des durées d'amortissement de la structure des immeubles sera comptabilisé sur l'exercice 2024.

# Assemblons nos compétences pour développer votre réussite

-  Expertise comptable
-  Conseil
-  Audit
-  Social et paie
-  Juridique
-  Services aux entreprises
-  RSE
-  RGPD
-  Externalisation RH



## 8 bureaux à votre service

### SIÈGE SOCIAL : NIORT

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT

**Tél. : 05 49 32 49 01**

### FONTENAY-LE-COMTE

38 rue de la Capitale du Bas  
Poitou - BP20173  
85203 FONTENAY-LE-COMTE  
Cedex

**Tél. : 02 51 69 06 10**

### LA ROCHE-SUR-YON

52 rue Jacques-Yves Cousteau  
Bâtiment A - BP 409  
85010 LA ROCHE-SUR-YON

**Tél. : 02 51 62 22 01**

### LUÇON

53 avenue Émile Beaussire  
BP 243  
85400 LUÇON

**Tél. : 02 51 56 02 78**

### NANTES

3 chemin du  
Pressoir Chênaie  
44100 NANTES

**Tél. : 02 40 47 62 44**

### PARIS

2-4 rue Louis David  
75116 Paris

**Tél. : 01 43 79 70 08**

### POITIERS

Téléport 1 - @7 bis  
Avenue Galilée - BP 10115  
86961 FUTUROSCOPE Cedex

**Tél. : 05 49 49 49 10**

### TOURS

Parc Equatop  
59 rue du Mûrier  
37540 Saint-Cyr-sur-Loire

**Tél. : 02 47 71 50 00**

TAT SERVICES : Société part Actions Simplifiée  
au capital de 10.000.000 Euros  
SIEGE SOCIAL : 25, rue de la Milletière  
CS 27335  
37073 TOURS CEDEX 2  
R.C.S. : Tours B 444 641 450  
A.P.E. : 7022Z  
ACTIVITE : Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion

## COMPTES ANNUELS

---

Du 01.01.23 au 31.12.23

---

Les documents qui suivent comprennent le bilan, le compte de résultat et l'annexe qui se présente comme suit :

- I - Faits significatifs de l'exercice
- II - Principes, règles et méthodes comptables
- III - Notes sur le bilan
- IV - Notes sur le résultat
- V - Autres informations

## ANNEXE

### I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

TAT Services a pour activité principale, la fourniture de prestations de services à ses filiales, notamment en investissant dans des logiciels de gestion immobilière.

TAT Services détient neuf Sociétés Civiles Immobilières qui possèdent des terrains et des immeubles sur deux sites géographiques :

- L'Aéronef à Tours Nord, situé le long de la RN 10 à proximité des Autoroutes A10, A28 et A85 et proche de l'aéroport et de la gare TGV, composé de 13 immeubles pour 31.725 m<sup>2</sup> de bureaux.
- Novaxud, proche de la gare du Mans situé à l'angle du boulevard Demorieux et du boulevard Alexandre Oyon, comprenant 3 bâtiments pour 12 735 m<sup>2</sup> de bureaux.

Deux immeubles au Mans ont été vendus en 2023 :

- Le 26/04/23 : le bâtiment AURIGA par la SCI Capricorne Bêta
- Le 18/12/23 : le bâtiment KAPPA par la SCI Capricorne Alpha

La société est détenue à 50% par TAT et 50% par SASMAT THEODULE, depuis fin 2019.

Un emprunt de 6.000.000 € a été souscrit auprès du LCL, pour une durée de 7 ans, afin de financer les travaux de mise aux normes et de rénovation des immeubles détenus par les filiales. Les associés TAT et SASMAT THEODULE se sont portés caution solidaire, pour moitié chacun, et leurs avances de trésorerie ont fait l'objet d'un engagement de blocage pour 5 ans.

Le résultat de l'exercice est impacté par les éléments suivants :

- La transmission universelle du patrimoine de la SCI Capricorne Bêta a engendré un boni de confusion de 14 791 K€ comptabilisé en produits financiers. La trésorerie perçue a permis de rembourser partiellement les prêts actionnaires en octobre 2023.
- La charge d'impôt société de 4 652K€ comptabilisée par la société en tant qu'associée de SCI fiscalement translucides.

Depuis début 2023, les contrats d'électricité sont centralisés par la société TAT Services. Les charges sont refacturées aux différentes filiales SCI. Cela explique la hausse des rubriques « autres achats et charges externes » et « Chiffre d'affaires ».

### II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels, ainsi qu'aux règles d'évaluation en vigueur en France.

## ANNEXE

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et réglementations françaises.

La méthode générale de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour chaque poste des comptes annuels, les méthodes appliquées sont, si nécessaires, décrites dans les notes qui suivent.

Tous les renseignements chiffrés sont donnés en K.Euros.

### **III - NOTES SUR LE BILAN**

#### 3.1. – ACTIF IMMOBILISE

Les actifs immobilisés sont évalués au coût d'acquisition.

Tableau de variation de l'actif immobilisé

Immobilisations	Valeur brute à l'ouverture	Augmentations	Cessions ou Diminutions	Valeur brute à la clôture	Amortissements provisions à la clôture	Valeur nette à la clôture
<u>Incorporelles :</u>						
- Logiciels	128	4		132	(89)	43
<u>Corporelles :</u>						
- Autres immobilisations	102	5	(3)	104	(80)	24
- Avances s/immobilisations	0			0		0
S/Total	230	9	(3)	236	(169)	67
<u>Financières</u>						
- Participations	948		(1)	947		947
S/Total	948	-	(1)	947	-	947
<b>Total</b>	<b>1 178</b>	<b>9</b>	<b>(4)</b>	<b>1 183</b>	<b>(169)</b>	<b>1 014</b>

- Une migration du serveur a été nécessaire générant une augmentation de 4 K€, ainsi que divers matériels informatiques pour 5 K€.
- Les autres immobilisations corporelles incluent le matériel informatique et les véhicules.
- Les titres de participation sont évalués à la clôture de l'exercice, sur la base de la valeur d'utilité, déterminée à partir de la quote-part de situation nette détenue, retraits, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes et des perspectives de rentabilité de la filiale.

ANNEXE

Lorsque la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur comptable, une provision est comptabilisée pour le montant de la différence.

Tableau de variation des amortissements

Amortissements des immobilisations	Situation début d'exercice	Dotations	Reprises	Cessions Mise au rebut	Valeur à la clôture
<u>Incorporelles</u>					
- Logiciels	(62)	(27)			(89)
<u>Corporelles</u>					
- Autres immobilisations	(72)	(11)		3	(80)
<b>Total</b>	<b>(134)</b>	<b>(38)</b>	<b>-</b>	<b>3</b>	<b>(169)</b>

La politique d'amortissement est la suivante :

- L'entreprise considère que l'amortissement linéaire correspond à l'amortissement économique.
- Les principales durées d'amortissements utilisées sont :
  - Logiciels = 3 à 5 ans
  - Matériels informatiques et bureautiques = 3 à 5 ans
  - Petits matériels et outillages = 3 ans
  - Véhicules = 5 ans

3.2. - CLIENTS ET AUTRES CREANCES

Echéances des créances

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances + 1 an
- Avances et acomptes versés	8	8	
- Clients	828	828	
- Autres créances	28 677	28 677	
- Charges constatées d'avance	150	150	
<b>Total</b>	<b>29 663</b>	<b>29 663</b>	<b>-</b>

Les créances clients comprennent les factures de prestations de services aux filiales.

Les autres créances sont constituées essentiellement des avances de trésorerie faites aux SCI, celles-ci ont remboursé (6 857) K€ en 2023.

S'il existe un risque de non-recouvrement, une provision pour dépréciation est comptabilisée à due concurrence.

ANNEXE

3.3. – CAPITAUX PROPRES

Le capital social d'un montant de 10 000 000 Euros est divisé en 100 000 actions, soit une valeur nominale par action de 100 €.

Variation des capitaux propres

	<u>En K€</u>
• Situation ouverture	6 167,3
• Résultat de l'exercice 2023	10 665,9
	<hr/>
Situation de clôture	16 833,2

3.4. – PROVISIONS

	Situation début d'exercice	Dotations	Reprises	Cessions Mise au rebut	Valeur à la clôture
- Provisions pour charges	(21)				(21)

La provision correspond à l'indemnisation de TAT a TAT SERVICES pour les engagements de retraites des salariés transférés d'une société à l'autre.

3.5. - DETTES

Echéances des dettes

	Montant brut	Échéances - 1 an	Échéances 1 à 5 ans	Échéances + 5 ans
- Emprunts et dettes financières	18 988	1 152	3 874	13 962
- Dettes d'exploitation	3 709	3 709		
- Dettes diverses	1 810	1 810		
- Produits constatés d'avance		-		
<b>Total</b>	<b>24 507</b>	<b>6 671</b>	<b>3 874</b>	<b>13 962</b>

TAT SERVICES  
Du 01/01/23 au 31/12/23  
Durée : 12 mois

## ANNEXE

Les emprunts et dettes financières comprennent :

- Le capital restant dû de l'emprunt bancaire pour 4 824 K€ et les intérêts courus pour 9 K€.
- Les avances de trésorerie des actionnaires : 6 981 K€ pour TAT et 6 981 K€ pour SASMAT THEODULE. Les intérêts courus à la fin de l'exercice sont de 193 K€. Un remboursement partiel des prêts actionnaires de 15 000 K€ a été effectué en octobre 2023.

Les dettes d'exploitation sont constituées pour 429 K€ de dettes fournisseurs, 96 K€ de dettes fiscales (TVA), 2 907 K€ d'impôt société à payer et 277 K€ de dettes sociales.

Les dettes diverses incluent une avance de trésorerie de 1 810 K€, consentie par la SCI l'Aéronef Bâtiment A, à hauteur de 1 730 K€, soit 230 K€ de plus qu'en 2022 et par la SCI La Milletière, à hauteur de 80 K€.

Les charges à payer comptabilisées en dettes sont les suivantes :

	<u>En K€</u>
- Fournisseurs et comptes rattachés	19
- Personnel	146
- Dettes sociales	30
- Dettes fiscales	1

## **IV - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

### 4.1. - RESULTAT D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation sont décomposés de la manière suivante :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
- Prestations d'assistance aux filiales	1788	1380
- Prestations d'assistance holding	75	75
- Refacturations diverses hors groupe	10	12
- Subventions d'exploitation	7	
- Remboursement d'assurances	1	
	<hr/> <b>1 881</b>	<hr/> <b>1 467</b>

Le chiffre d'affaires a augmenté en raison de la facturation aux SCI de la consommation d'électricité (contrat global TAT Services).

## ANNEXE

La subvention d'exploitation de 7 K€ comprend l'aide à l'embauche d'un apprenti depuis octobre 2022. Le transfert de charges de 1 K€ est lié au remboursement des assurances sur des sinistres de véhicules.

Les charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
- Honoraires au titre du contrôle des comptes	(15)	(14)
- Honoraires au titre de conseils	(20)	(32)
- Charges de personnel	(783)	(716)
- Impôts et taxes	(18)	(24)
- Amortissements sur immobilisations	(38)	(43)
- Location locaux et charges loc.	(113)	(114)
- Maintenance informatique	(83)	(88)
- Assurances	(106)	(97)
- Publicité	(61)	(71)
- EDF (refacturé aux SCI)	(453)	-
- Autres charges	(226)	(217)
	<hr/> <b>(1 916)</b>	<hr/> <b>(1 416)</b>

Les autres charges se composent de diverses prestations de frais généraux (frais postaux et télécom, frais de missions et déplacements, entretien, etc...).

### 4.2. – RESULTAT FINANCIER

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
-Produits d'intérêts comptes courants filiales	1 167	294
-Revenus des placements	323	15
-Autres produits financiers (TUP Beta)	18 405	-
-Charges d'intérêts prêts actionnaires	(931)	(285)
-Autres charges financières (TUP Beta)	(3 614)	-
	<hr/> <b>15 351</b>	<hr/> <b>24</b>

Les produits d'intérêts correspondent à la rémunération des avances faites par TAT Services aux SCI.

Les charges d'intérêts comprennent la rémunération des dettes actionnaires réparties à 50% pour TAT et 50% pour SASMAT THEODULE, l'avance de trésorerie de la SCI L'aéronef bâtiment A à TAT Services et les intérêts sur l'emprunt. Les taux d'intérêts ont subi une hausse en 2023.

## ANNEXE

Les produits financiers incluent la montant de la transmission universelle de patrimoine de la SCI Capricorne Bêta à TAT Services. Parallèlement, TAT Services à comptabilisé en autres charges financières les pertes antérieures de cette filiale.

### 4.3. – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se compose d'un résultat de cession sur matériel informatique pour 3 K€.

### 4.4. – FISCALITE

TAT Services détient dix SCI translucides fiscalement. Les résultats de celles-ci sont intégrés dans le résultat fiscal de TAT Services assujettie à l'impôt Société.

En 2023, une charge d'impôt société de 4 652 K€ est comptabilisée par la société.

## V - AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. – FILIALES ET PARTICIPATIONS

Renseignements détaillés sur les filiales et participations	En K€	Informations financières		
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu (en %)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)
- Filiales (détenues à + de 50%)				
SCI L'Aéronef Bâtiment A	1	226	99	226
SCI L'Aéronef immobilier	1	893	99	893
SCI Capricorne Alpha	1	7 497	99	7 497
SCI Capricorne Delta	1	(256)	99	(256)
SCI Capricorne Gamma	1	554	99	432
SCI L'Aéronef bâtiments H,I&J	1	(313)	(usufruit) 100	(313)
SCI Capricorne Lambda	1	(97)	99	(166)
SCI L'Aéronef bâtiments K,L&M	1	20	(usufruit) 100	20
SCI La Milletière	950	52	98,95	52

## ANNEXE

### 5.2. – ENTREPRISES LIEES

Les transactions effectuées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Les prestations intragroupes présentent à la clôture les soldes suivants :

	En K€	2023	2022
- Immobilisations financières brutes		948	948
- Créances de l'actif circulant		29 494	35 729
- Dettes d'exploitation et diverses		1 887	1 542
- Produits d'exploitation		1 788	1 380
- Charges d'exploitation		(100)	(100)
- Produits financiers		1 167	294
- Charges financières		(60)	(11)

### 5.3. – ENGAGEMENTS

#### Engagements reçus

	2023	2022
Caution solidaire de TAT et SASMAT THEODULE pour l'emprunt auprès de la banque LCL pour les travaux :	6 000	6 000

L'emprunt contient une clause de covenant qui est respectée au 31/12/23.

Les comptes au 31 décembre 2023 ont été arrêtés par les associés le 29 avril 2024.

#### Autres engagements

	2023	2022
Indemnités de départ en retraite	58	108

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- âge de départ = 65 ans
- taux de progression des salaires = 1 %
- taux de charges sociales = 40 %
- taux d'actualisation = 3,17 %

TAT SERVICES  
Du 01/01/23 au 31/12/23  
Durée : 12 mois

## ANNEXE

Les engagements de retraites sont couverts par la provision de 21 K€ au passif du bilan, correspondant au solde de l'indemnisation de TAT à TAT Services dans le cadre du transfert des passifs sociaux en 2019.

### 5.4. – EFFECTIF MOYEN

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<u>Effectif moyen</u>	10	10

### 5.5. – INFORMATIONS DIVERSES

Dans le domaine des tentatives de fraude, la société est bien consciente de l'importance tant du nombre que de la variété des attaques possibles et met en œuvre de façon continue des actions d'information et de contrôle des procédures appropriées.

### 5.6. – EVENEMENTS POST CLÔTURE

En mai 2024, TAT Services a reçu une proposition de rectification fiscale concernant sa filiale CAPRICORNE GAMMA. Ce contrôle, qui porte sur l'allongement des durées d'amortissement de la structure des immeubles sera comptabilisé sur l'exercice 2024.